

## Une bonne partie de la population est toujours méfiante vis-à-vis des messages de sensibilisation du régime en place contre le Covid-19

L'opinion publique flaire la poursuite de manœuvres politiques machiavéliques du régime de facto, qui chercherait, ces dernières semaines, à profiter d'une augmentation des cas de Covid-19 pour tenter de dissuader les actions de mobilisation contre son projet de referendum inconstitutionnel et illégal. Mardi 1er juin, un mouvement de vives protestations a eu lieu, à Jacmel (Sud-Est) contre la présence d'une délégation gouvernementale. Dans ce même département, les promoteurs de ce référendum font face à un refus systématique de mise à disposition d'espaces privés pour l'installation de bureaux de vote pour le 27 juin. Malgré les appels à la vigilance et à l'application des gestes barrières, la majeure partie de la population continue de vaquer à ses occupations dans tous le pays, sans porter de masque. Mais, une minorité semble prendre au sérieux les consignes générales, en portant des masques de protection dans les transports en commun et dans les rues. Lundi 31 mai au matin, l'émotion a secoué les milieux enseignants, suite à l'annonce du **décès du directeur du Centre d'études secondaires, Patrick Pompilus**, des suites de complications dues au Covid-19. Il en a été de même de plusieurs autres personnalités, ces derniers jours, dans un contexte où Haïti fait face à une augmentation des cas de Covid-19, suite à la présence confirmée des variants brésiliens et anglais. Dans la nuit du 27 au 28 mai, l'ancien sénateur de la Grande Anse (Sud-Ouest), **Maxime Roumer, fondateur de l'Université nouvelle Grande Anse (Unoga), spécialisée dans les métiers de l'agriculture, est décédé à Jérémie, des suites du Covid-19.**

Le 28 mai, la spécialiste en santé publique, qui a beaucoup œuvré dans la protection civile, la Docteure **Yolène Vaval Suréna**, a été également emportée, à 68 ans, par le Covid-19. Le pasteur Emmanuel Sanon, directeur du Collège Excelsior, est mort, dans la soirée du vendredi 21 mai, suite à des complications liées au nouveau coronavirus. Par ailleurs, pendant que plusieurs établissements scolaires ont déjà suspendu leurs activités à cause d'un nombre important de cas d'élèves qui ont contracté le virus, le gouvernement de facto déclare avoir fixé au vendredi 11 juin, la fermeture des classes, sauf celles d'examens officiels. Selon un arrêté présidentiel l'état d'urgence sanitaire est renouvelé pour une période de quinze jours, sur toute l'étendue du territoire national. La distanciation physique et les autres mesures de protection contre le Covid-19 doivent être strictement respectées. **Le Ministère de l'éducation nationale déclare interdire, jusqu'à nouvel ordre, les cérémonies de graduation, les fêtes de fin d'année et les journées récréatives, dans les établissements publics et privés, face à la remontée du Covid-19.** Le Ministère de la santé publique et de la population fait savoir que du 19 mars 2020 au 27 mai 2021, 321 personnes sont mortes du Covid-19 sur les 14 931 cas confirmés en Haïti.

## Alimentation et Santé : L'insécurité alimentaire pourrait empirer en juin

Un communiqué de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) indique qu'un rapport mondial sur les crises alimentaires alerte sur une augmentation inquiétante de l'insécurité alimentaire aiguë, dans quatre pays d'Amérique centrale et en Haïti. Parmi eux, trois (Haïti, le Guatemala et le Honduras) sont classés comme ayant des crises alimentaires graves, précise le rapport du Réseau mondial contre les crises alimentaires, regroupant l'Union européenne, la FAO et le Programme alimentaire mondial

(PAM). La situation pourrait empirer en juin 2021 en Haïti, si aucune réponse adéquate n'est mise en œuvre. 4,4 millions d'Haïtiens risquent de se retrouver en situation de crise alimentaire aiguë. En 2020, Haïti figurait toujours parmi les 10 pays souffrant des pires crises alimentaires au niveau mondial, rappelle la FAO.

### **Santé : Le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère risque de doubler en Haïti, avertit l'UNICEF**

Le nombre d'enfants de moins de cinq ans, souffrant de malnutrition aiguë sévère, en Haïti, pourrait doubler durant le reste de cette année 2021, prévient Jean Gough, la Directrice régionale de l'UNICEF pour l'Amérique latine et les Caraïbes, au terme d'une visite de sept jours, le lundi 31 mai en Haïti. « Selon les projections, plus de 86 000 enfants haïtiens de moins de cinq ans souffriront, cette année, de malnutrition aiguë sévère, contre 41 000 l'année dernière. Ils pourraient mourir, s'ils n'obtenaient pas une assistance d'urgence ». L'effet combiné de la pandémie de Covid-19, la montée de la violence, le manque d'accès aux services préventifs de nutrition et à l'eau potable, l'environnement insalubre, ainsi que les conditions météorologiques extrêmes (la saison cyclonique s'étend du 1<sup>er</sup> juin au 30 novembre) augmentent la menace sur la vie des enfants en Haïti, alerte l'UNICEF. Il note que l'appel humanitaire pour les enfants d'Haïti est sous-financé. Il signale une augmentation de la malnutrition cette année par rapport à l'année 2020 et se dit préoccupé par la pénurie d'aliments thérapeutiques, prêts à l'emploi dans les semaines à venir. « La malnutrition aiguë chez les enfants de moins de cinq ans a augmenté de 61%, au cours de la dernière année (2020) en Haïti. En 2021, environ 217 000 enfants pourraient souffrir de malnutrition aiguë contre 134 000 enfants au cours de la même période l'année dernière (2020), selon les estimations de l'aperçu des besoins humanitaires (HNO) ».